



Envoyé en préfecture le 12/09/2025

Reçu en préfecture le 12/09/2025

Publié le 12/09/2025

ID : 076-217605575-20250909-00_057_12-DE

S'LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION	L'an deux mil vingt cinq Le 09 septembre à 20 heures 30
03 septembre 2025	Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Boris DUBUC, Maire. Etaient présents : DUBUC Boris, BACHELET Jacques, BONFILS Raymond, DAMBRY Christine, DUBOURDONNAY Xavier, Annick GUILLON, Benoît LUCAS, Jean-Marie NOEL, Gaëlle SPINNER, Sandrine THOREL
DATE D'AFFICHAGE	Etaient absents : Jean-Luc BERTHELOT, Isaline HAMEL
03 septembre 2025	<u>Procurations</u> : Philippe DIMARCO donne procuration à Jean-Marie NOEL Cindy MORELLEC donne procuration à Annick GUILLON Géraldine EUDIER donne procuration à Boris DUBUC Mme Annick GUILLON a été élue secrétaire de séance.
NOMBRE DE CONSEILLERS	<u>Délib.n°051/2025 : Délibération autorisant le Maire à signer la convention de mise à disposition et d'occupation de la toiture de la salle de sport pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques</u> Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention du SDE76 concernant la mise à disposition et d'occupation de la toiture de la salle de sport en vue de l'installation d'une centrale de production solaire photovoltaïque par le SDE 76. Cette convention stipule notamment l'objet de la convention, les modalités de mise à disposition, la durée, les modalités d'accès au site, les constats contradictoires, les assurances, l'indemnité pour restriction d'usage supportée par la collectivité, la restitution des biens en fin de mise à disposition, l'entrée en vigueur de la convention et les litiges. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13 D'autoriser M. le Maire à signer la présente convention dont un exemplaire se trouve en annexe.
EN EXERCICE 15	
PRESENTS : 10	
VOTANTS : 13	
PROCURATIONS : 3	
OBJET :	

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Boris DUBUC

